



**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES**  
**Séance du 18 avril 2024**

Le dix-huit avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

Date de convocation : 14/04/2024

Nombre de membres en exercice : 16 - Présents : 12- Votants : 16

Présents : M. Benoît COUTEAU, maire, M. Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, M. Pascal BOUTON, Mme Linda GABORIAU, adjoints au Maire, M. Christian MAILLARD, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, M. Rodolphe BORRÉ, Mme Sylvie CHATELLIER, M. Richard LOPEZ, M. Sébastien BESSON, M. Vincent CAILLÉ.

Absents excusés : Mme Gwladys BRANGER (pouvoir donné à Mme Françoise MÉNARD), Mme Servane CHESNEAU (pouvoir donné à M. Rodolphe BORRÉ), Mme RAVELEAU DUAUT Magalie (pouvoir donné à M. Richard LOPEZ), Mme Hélène QUÉMÉRÉ (pouvoir donné à M. Sébastien BESSON).

Secrétaire de séance : M. Richard LOPEZ

**2024-04-18-006 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**Considérant ce qui suit :**

Le ComCo ASC propose d'attribuer les montants de subventions aux associations indiqués dans le tableau suivant :

Associations	Adhérents Monnières 2024	Subv. 2024	Coût / Adhérents
<b>Associations Culturelles</b>			
		<b>6 395,20 €</b>	<b>- €</b>
SVVC (Spectacle Vivant de la Vallée de Clisson)		150,00 €	Forfait
Réveil de Monnières		150,00 €	Forfait
Passeurs de la Mémoire	6	1 000,00 €	Forfait
Comité jumelage Clisson Klettgau	2 316	463,20 €	0,20 €
LAMA	93	- €	- €
Bibliothèque Au Plaisir de Lire	2 316	2 316,00 €	1,00 €
La Monniéroise	2 316	2 316,00 €	1,00 €
		<b>6 176,00 €</b>	<b>- €</b>
<b>Associations Sports et Loisirs</b>			
USEP (Rencontres sportives - École des 3 Moulins)		420,00 €	Forfait
Tuileries Pêche et Loisirs	24	150,00 €	Forfait
Association Chasse	21	150,00 €	Forfait
FCEV Entente du vignoble	97	2 134,00 €	22,00 €
Sèvre et Maine Basket	30	660,00 €	22,00 €



TT Pallet Grappe monniéroise(Badmington et tennis de table)	26	572,00 €	22,00 €
TCV Tennis	30	660,00 €	22,00 €
OISL		- €	22,00 €
Choré'Sens	24	528,00 €	22,00 €
Karaté Full Contact 44	41	902,00 €	22,00 €
Batukatam		- €	
<b>Associations Enfance &amp; Jeunesse</b>		<b>1 697,00 €</b>	<b>- €</b>
Histoires de parents	16	352,00 €	22,00 €
Assoc Parents élèves 3 Moulins	168	840,00 €	5,00 €
Assoc Parents élèves St Joseph	101	505,00 €	5,00 €
Caisses à savon (Animaje)		- €	- €
<b>Associations Sociales</b>		<b>4 503,20 €</b>	<b>- €</b>
Secours catholique	3	100,00 €	Forfait
Les roues de secours du vignoble nantais	25	150,00 €	Forfait
Vestiaire Solidarité			Forfait
Resto du cœur (bon d'achats)	26	572,00 €	22,00 €
ADMR	30	660,00 €	22,00 €
ADAR 44	2	44,00 €	22,00 €
ASSADAPA		- €	22,00 €
ADT44 Aide à domicile pour tous	9	198,00 €	22,00 €
SEMES	2 316	1 621,20 €	0,70 €
CCAS	2 316	1 158,00 €	0,50 €
<b>Associations Autres</b>		<b>2 175,00 €</b>	<b>- €</b>
Terres En Vie		1 000,00 €	Forfait
UNC-AFN	23	50,00 €	Forfait
Les amis du four du pont	28	400,00 €	Forfait
Appel Détresse	21	225,00 €	Forfait
Le Jardin d'Abel		500,00 €	Forfait
EHPAD "Le Bon Vieux Temps" (Gorges)		- €	- €
<b>TOTAL</b>		<b>20 946,40 €</b>	

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE l'attribution des subventions proposées dans le tableau ci-dessus.
- AUTORISE monsieur le Maire à prendre toutes les mesures afférentes à l'exécution de cette délibération.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

Registre certifié conforme,

Le secrétaire de séance  
 Richard LOPEZ

Le Maire  
 Benoît COUTEAU